Scintigraphie Rénale MAG3

Le jour de l'examen

Vous n'avez pas besoin d'être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments habituels

Apportez avec vous les documents et éléments suivants

Carte vitale

Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour

Demande d'examen

Eventuellement :

- Courrier de consultation
- Résultats d'imagerie récents avec le CD

Déroulement de votre examen en 2 temps :

1

Administration du médicament radiopharmaceutique par injection intraveineuse en même temps que l'acquisition des images

15'

Possibilité de réalisation d'une première série d'images

3

Réalisation des images

1H

Injection intraveineuse d'un diurétique

Pour obtenir des images de qualité, le détecteur s'approchera au plus près de vous sans jamais vous toucher

Après votre examen

Les images seront interprétées par un médecin spécialiste qui rédigera un compte rendu

Le compte rendu sera adressé au médecin prescripteur

Présence requise dans notre service : 1h30

Strasbourg Oncologie Libérale

Docteur Stéphanie HASSLER
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Ancien Praticien Spécialiste des CLCC

Docteur Grégoire KOEHL
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Ancien Assistant Hospitalo-Universitaire

Docteur Benjamin LEROY-FRESCHINI
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Ancien Assistant Spécialiste des CLCC

FICHE D'INFORMATION SCINTIGRAPHIE RENALE (MAG3)

Votre médecin a demandé une scintigraphie rénale.
Quelques jours avant l'examen, vous serez destinataire d'un **mail et/ou d'un SMS de rappel**.
Signalez impérativement et le plus tôt possible au secrétariat (03 68 71 15 70)

- **Toute annulation**, car l'examen de scintigraphie rénale est rare, très demandé et coûteux.
- **Tout retard**, car le produit commandé pour votre examen périme vite.

Consignes pour l'examen :

- **Il n'est pas nécessaire de rester à jeun pour l'examen.**
- Si risque de grossesse, femme de moins de 50 ans ou allaitement référez-vous aux informations grossesse

Consignes administratives :

- Munissez-vous de **votre pièce d'identité** et **votre carte vitale** (à défaut l'attestation de sécurité sociale – nous n'acceptons pas l'application carte vitale pour le moment). L'examen est pris en charge en intégralité par votre caisse sur présentation de votre carte vitale à jour.
- Apportez l'ordonnance de médicaments
- Apportez la demande d'examen si elle est en votre possession.
- Si vous souhaitez un bon de transport, veuillez contacter le médecin prescripteur de l'examen.

Le temps de présence requise dans notre service est d'environ 1h30.

INFORMATION GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Pour toutes les femmes de moins de 50 ans, le secrétariat de médecine nucléaire vous transmettra une ordonnance pour réaliser une prise de sang avec test de grossesse, à faire 24h à 48h avant l'examen.

Si vous allaitez, nous vous recommandons de ne pas allaiter votre bébé pendant environ **24 heures** après l'injection. Pendant cette période le lait peut être tiré et gardé, mais il doit être conservé au réfrigérateur ou au congélateur pendant au moins 12 heures, avant de le donner au bébé.

RADIOPROTECTION

Le produit injecté n'entraine aucun effet particulier même plusieurs heures après l'injection. Vous pourrez reprendre normalement vos activités. La dose de rayonnement est très faible.

Il est recommandé de boire fréquemment le jour de l'examen, pour accélérer l'élimination du produit par les urines.

Nous vous recommandons d'éviter les contacts rapprochés et prolongés (trajet en voiture, repas en famille, dormir dans la même chambre…) avec les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans, pendant environ 24heures après votre injection.

Plaintes et réclamations

Vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge : *Articles R.1112-79 à R.1112-94 du Code de la Santé Publique.*

Vous pouvez adresser votre plainte ou réclamation par écrit à Strasbourg Oncologie Libérale – Service de Médecine Nucléaire 184 route de la Wantzenau 67000 Strasbourg ou solcrr@solcrr.org. La gérance de SOL veillera à ce que votre plainte ou réclamation soit instruite et elle fera le lien avec la commission des usagers. Cette commission veille à ce que vos droits soient respectés et peut vous aider dans vos démarches. Vous pouvez contacter un représentant des usagers du GHSV, membre de la commission des usagers par mail usagers@ghsv.org

Protection des données

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et sur vos droits vous pouvez adresser vos demandes à solcrr@solcrr.org.